

Institut luxembourgeois de la normalisation de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services

ILNAS-EN ISO 5356-2:2012/A1:2019

Matériel d'anesthésie et de réanimation respiratoire - Raccords coniques - Partie 2: Raccords à vis pouvant supporter un certain poids -

Anaesthetic and respiratory equipment -Conical connectors - Part 2: Screwthreaded weight-bearing connectors -Amendment 1 (ISO 5356-2:2012/Amd

Anästhesie- und Beatmungsgeräte -Konische Konnektoren - Teil 2: Gewichtstragende Konnektoren mit Schraubgewinde - Änderung 1 (ISO

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 5356-2:2012/A1:2019 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 5356-2:2012/A1:2019.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC):

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable!

NORME EUROPÉENNE ILNAS-EN ISO 5356-2:2012/ALTO 5356-2:201

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Septembre 2019

ICS 11.040.10

Version Française

Matériel d'anesthésie et de réanimation respiratoire -Raccords coniques - Partie 2: Raccords à vis pouvant supporter un certain poids - Amendement 1 (ISO 5356-2:2012/Amd 1:2019)

Anästhesie- und Beatmungsgeräte - Konische Konnektoren - Teil 2: Gewichtstragende Konnektoren mit Schraubgewinde - Änderung 1 (ISO 5356-2:2012/Amd 1:2019) Anaesthetic and respiratory equipment - Conical connectors - Part 2: Screw-threaded weight-bearing connectors - Amendment 1 (ISO 5356-2:2012/Amd 1:2019)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 5356-2:2012. Il a été adopté par le CEN le 15 avril 2019.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles